

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Etaient présents : Rémi Darmon, Maire, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Elisabeth Caux, Philippe Escande, Elisabeth Delamoye, David Saussol adjoints – Mireille Delafaix, Michèle Viala, Eliane Sauteron, Pierre Bertiaux, Martine Charvin, Marie-Pierre Digard, Elisabeth De Lavergne, Kaouthar Benameur, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Alain Cano, Théo Lazuech, Alexis Midol-Monnet, Claudie Mory, Didier Missenard, Caroline Danhiez-Caillot, Louis Leroy, Eric Lucas, Christophe Le Forestier, Patrick Villette, Pierrick Courilleau.

Excusés représentés :

Ariane Wachthausen	Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Véronique France-Tarif	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Albert Da Silva	Pouvoir à Frédéric Henriot
Abdelhamid Mellouk	Pouvoir à Rémi Darmon
Laurent Rémy	Pouvoir à Christophe Le Forestier

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 28

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Elisabeth Caux est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2025-25 – FINANCES – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-23 du 10 avril 2025 approuvant le vote du budget primitif 2025 de la commune d'Orsay,

Considérant les demandes de subventions des associations pour l'année 2025,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales réunie le 8 avril 2025,

Après en avoir délibéré, à 32 voix pour et 1 abstention (Didier Missenard) :

- **Vote** les subventions communales allouées aux associations et organismes figurant sur l'état récapitulatif joint en annexe.

Par 31 voix pour, 1 abstention (Didier Missenard) et 1 NPPV (Mme Caux) :

- **Vote** la subvention au profit du Tennis Club d'Orsay.

Par 31 voix pour, 1 abstention (Didier Missenard) et 1 NPPV (M. Da Silva) :

- **Vote** la subvention au profit de l'ACPUO.

Par 31 voix pour, 1 abstention (Didier Missenard) et 1 NPPV (Mme France-Tarif) :

- **Vote** la subvention au profit du Comité Paix Orsay
- **Dit** que les subventions aux associations se répartissent ainsi :

Libellé	€
Subventions affectées aux associations	777 400 €
Subventions classes de découverte	65 000 €
Sous-total subventions aux associations y.c les classes de découverte	842 400 €
Subvention au CCAS	1 300 000 €
Sous-total subventions affectées	2 142 400 €
Enveloppe diverses subventions non affectées	2 000 €
Total général	2 144 400 €

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

14 AVR. 2025

14 AVR. 2025

Rémi DARMON
Maire d'Orsay

